

Son mandat

<"xml encoding="UTF-8?">

Son mandat

DUREE DU MANDAT

Avec la venue du Guide (a.s), le monde connaîtra le règne du bien et de la justice après une longue période passé dans le tourbillon du crime et de l'oppression. Un régime qui naîtra avec l'entrée en fonction du guide promis, se poursuivra jusqu'à la fin du monde et marquera la fin définitive de la tyrannie et de l'oppression. Consécutivement au hadith dans lequel Allah annonçait à Son messenger la venue du guide de fin de temps, il est écrit :

« Le système de Mahdi (a.s) continuera après lui et Dieu accordera successivement son autorité à Ses privilégiés jusqu'à la fin du monde »[192].

L'imam mettra sur pied un système idéologique reposant sur la justice. Il n'existera plus une autre nation après celle-là qui marquera une nouvelle ère dans l'histoire de l'humanité jusqu'au jour du jugement. Imam Bâqir dit :

« Notre nation est la dernière des nations. Aucune autre dynastie ne restera pour peut-être dire, après le constat qu'elle fera du gouvernement excellent des Ahl-ul-bayt (a.s) : « on aurait pu faire pareil si nous avions été au pouvoir »[193].

Cette durée, différente de la durée même du gouvernement révolutionnaire, le régime divin se perpétuera après l'apparition du 12ème imam (a.s). Et conformément aux hadiths légués par lui-même, il gérera le monde jusqu'à la fin de ses jours. La durée de son mandat doit être proportionnellement conforme à un temps nécessaire pour accomplir la grande tâche qui l'attend. Cependant, une remise en question de la faisabilité est impossible dans ce sens que les imams infaillibles ont déjà discoursu sur cette problématique. En réalité, tenant en compte la valeur de la personnalité de l'imam, du programme universel auquel il est investi, de l'esprit divin et des compagnons qui l'accompagnent, tout porte à croire que sa mission peut-être accomplie relativement en un très peu de temps. Prenant le contre-pied des autres programme humains qui ont mis des siècles sans atteindre leur fin, les objectifs de la révolution d'imam Mahdi (a.s) se réaliseront en moins de dix.

Les hadiths qui révèlent la durée du mandat d'imam Mahdi (a.s) sont divers et variés. Certains parlent de cinq ans, d'autres de sept, huit, neuf ou dix ans. Un nombre considérable de traditions parlent plutôt de 19, 40, voire 309 ans.[194] Non seulement définir les raisons de ces divergences n'est pas du tout tâche aisée, mais déterminer de ces hadiths la durée exacte du règne du 12 imam est un parcours du combattant. Certes beaucoup de savants, se basant sur le degré de transmission ont spéculé sur sept. [195] Certains ont accepté sept ans mais en considérant qu'une année de règne d'imam Mahdi (a.s) correspond à 10 années de notre époque. Ceux-ci se basent des hadiths tels que celui-ci rapporté d'imam Sâdiq qui répond à la question selon laquelle quelle sera la durée du mandat d'imam Mahdi (a.s) :

« Mahdi (a.s) règnera sept ans. Ce qui correspond à 70 ans de notre ère »[196]

Allama Majlisî (paix à son âme) dit :

« On tiendra en considération les probabilités suivantes au sujet des hadiths transmis sur la durée d'imam Mahdi (a.s) : certains hadiths soulignent complètement la durée du gouvernement d'autres évoquent plutôt le temps nécessaire pour asseoir la révolution. Une bonne poignée aussi s'appuie tantôt sur le système chronologique de notre ère, tantôt sur le système chronologique nettement plus long et correspondant avec l'époque de cette révolution. Seul Dieu connaît la réalité du problème »[197]

note:

[192] Kamâlul Din, T1, chap.32, h4, P477

[193] Ghebate Toûsî, chap8, h493, P472

[194] Pour avoir plus amples informations sur ce sujet, voir le livre de Najmul Din tabasî, BREF
APERCU SUR LE GOUVERNEMENT D'IMAM MAHDI (a.s)

[195] « Al Mahdi » de Sayyed Sadr Din Sadr

[196] Gheybate Toûsî, chap. 8, h497, P474

[197] Behârul Anouar, T52, P280